

LAFR2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes forme des spécialistes en langues et littératures française et latine.

Au terme de sa formation, l'étudiant maîtrisera des savoirs littéraires et linguistiques qui lui permettront de produire des analyses précises et rigoureuses, guidées par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur, une question de société ou un phénomène linguistique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière cohérente et pertinente les phénomènes linguistiques et productions littéraires relevant des domaines latin et français
 - 1.1. Maîtriser les langues latines et françaises au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe), de la stylistique et de la rhétorique.
 - 1.2. Faire preuve d'une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures française et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de celles-ci.
 - 1.3. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes français et latins travaillés au cours ou plus personnellement sur base d'activités multiples et variées (exercices de version et de thème, recherches personnelles, textes argumentatifs, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits).
2. Reconnaître, à l'intérieur des langues et littératures françaises et latines des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
 - 2.1. Définir les liens existant, dans le passé comme dans le présent, entre les deux sphères linguistiques, littéraires et culturelles étudiées.
 - 2.2. Définir le fonctionnement synchronique et l'évolution diachronique des deux systèmes de langue étudiés.
3. Comprendre les questions propres à la philologie, la linguistique et la théorie de la littérature et produire une lecture critique d'un texte en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles.
 - 3.1. Gérer l'information sous tous ses aspects : la récolter, l'analyser, la classer et estimer son degré de pertinence.
 - 3.2. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact.
 - 3.3. Faire preuve d'esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates.
4. Problématiser une question de recherche et mettre en place une méthode d'analyse adéquate en fonction du domaine disciplinaire choisi pour la réalisation de son travail de fin d'études.
 - 4.1. Examiner une thématique en mettant en évidence ses origines, son développement, sa circulation et son éventuelle permanence au sein des littératures française et latine.
 - 4.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche.
5. Développer, à partir des langues française et latine, un savoir réflexif et critique qui permette de devenir un acteur éclairé de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et l'éclairage apporté par les créations artistiques et savoirs scientifiques.
 - 5.1. Prendre des positions argumentées sur des problématiques complexes.
 - 5.2. Acquérir l'autonomie nécessaire à développer des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué de :
 - 25 crédits de langues et littératures latines et françaises
 - 5 crédits de réception de la culture classique
 - 15 crédits pour le littéraU4o'ète :

Option en langue et littérature latines [15.0]





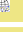

L'option en langue et littérature latines permet à l'étudiant d'approfondir l'étude de la culture latine, telle qu'elle se manifeste dans l'Antiquité mais aussi dans d'autres périodes de l'histoire. Les cours proposés concernent différents domaines tels que : la linguistique des langues anciennes, la civilisation de l'Antiquité romaine (selon des approches historiques et archéologiques), les sciences auxiliaires appliquées à l'étude des sources textuelles latines (épigraphie, paléographie), la littérature latine médiévale et moderne ou encore la réception de la culture classique (histoire de l'humanisme).

Remarque : 15 crédits à choisir ci-dessous en tenant compte de la bisannualité des cours

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

⌘ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck Nicolas Meunier	FR [q1+q2] [45h+15h] [10 Crédits]  > English-friendly
⌘ LGLOR1331	Latin III A	Nicolas Meunier	FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1332	Latin III B	Nicolas Meunier	FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1431	Littérature latine		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études anciennes	Aline Smeesters	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier (majeure ou mineure) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> 	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en études françaises</p> <p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</p> <p>S'il la considère suffisamment</p>
---	--	---	--

crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme du master (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

Bacheliers étrangers

Bachelier en langues et lettres (comprenant l'étude du latin et/ou du français).

[Accès sur dossier](#)

En cas d'admission, compléments de formation éventuels (maximum 60 crédits) à déterminer selon le programme antérieur de l'étudiant (voir [Accès sur dossier](#)). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures classiques Licence en langue et littératures françaises et romanes		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Masters

[Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)
[Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)
[Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
[Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)

Accès moyennant compléments de formation

Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

Masters non belges

[Accès sur dossier](#)

Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).
En cas d'admission, maximum 60 crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme de master (voir [Accès sur dossier](#)).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](#)

Jury

- Présidente: [Aline Smeesters](#)
- Secrétaire: [Mattia Cavagna](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aaron Kachuck](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be